



## RJ dette pour actionnaire sans le savoir

-----  
Par Totosab

Bonjour

L'entreprise créée par mon papa est désormais gérée par mon beau frère puisque des soucis de santé m'ont obligés à arrêter il y a 10 ans. Il a fait n'importe quoi et continue. Mon papa a été obligé de lui donner la majorité des actions apparemment (par le liquidateur ?) et ma maman est restée à 50%. Mon papa vient de décéder et d'après ce qu'il nous dit ma mère sera responsable des dettes à 50% alors qu'elle n'était au courant de rien les assemblées pas signées par elle (fausses signatures) et non seulement elle devrait payer mais en plus je m'aperçois que les loyers que cette entreprise doit à notre sci ne sont pas payés depuis plusieurs années. Ma mère 72 ans n'est même pas capable de faire ses comptes elle-même puisqu'elle parle toujours en ancien Francs !!! Je m'aperçois que mon beau frère et ma soeur on abuse de la confiance de mon père et embrouillent maintenant ma mère. Ses biens sont menacés puisqu'il ne fait rien pour sauver l'entreprise et par conséquent s'attaque à mon héritage. Quels sont mes recours ? Merci d'avance de bien vouloir m'aider